

TRADIVAL rappelle Viande fraîche piécée en barquette UVCI sous atmosphère protectrice



- Noms des modèles ou références concernés : **Voir pièce jointe**
- Marque : **TRADIVAL**
- Lot voir liste des produits en pièce jointe
- Conditionnements : **UVCI en barquette blanche conditionnée sous atmosphère protectrice**
- Date début/Fin de commercialisation : **jusqu'au 13/12/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR-42.305.004-CE**
- Informations complémentaires : **Viande piécée conditionnée en barquette blanche**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Auchan, Colruyt et grossiste**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Défaut d'étanchéité des barquettes**. En raison de l'introduction possible d'air dans l'emballage, une modification de l'aspect, de la couleur ou de l'odeur du produit avant la DLC sont possibles.
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**
- Description complémentaire du risque : **Modification possible de l'aspect, de la couleur ou de l'odeur du produit.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 28 décembre 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre